

 <p>Anteagroup Agence Ouest – Sud-Ouest Métier Sites et Sols Pollués Adresse 8, bd Albert Einstein – CS 32318 44323 NANTES Cedex 3</p>	<p>Client : CRUARD CHARPENTE</p> <p>Intitulé de l'affaire : Suivi semestriel de la qualité des eaux souterraines à SIMPLE (53)</p>
<p>Destinataires : pcastelain@cruard.com</p>	
<p>Objet : Dossier régularisation ICPE Date : 11/07/2016</p>	

Contexte

En application de l'arrêté ministériel du 3 août 2001 (modifiant l'arrêté du 2 février 1998) relatif à la surveillance de la qualité des eaux souterraines au droit des installations classées pour la protection de l'environnement utilisant des produits dangereux, la société CRUARD Charpente a missionné la société Antea Group pour la réalisation des travaux suivants sur son site de Simplé (Mayenne) :

- ✓ 2 prélèvements d'eaux souterraines au droit des piézomètres de surveillance du site,
- ✓ 2 analyses en laboratoire des paramètres caractéristiques de l'activité de traitement du bois.

Jusqu'à fin 2012, le XILIX GOLD 800 été utilisé sur le site pour le traitement des bois. Les principes actifs de ce produit sont : la perméthrine, le propiconazole et le tebuconazole.

Début 2013 ce produit a été remplacé par le SARPECO 850, dont les principes actifs sont : le propiconazole et l'IPBC.

1 Hydrogéologie de la zone d'étude

Le site CRUARD SA situé au sud du bourg de Simplé (53) est implanté sur les grès et grauwackes du Brioverien (Protérozoïque). Cette formation de socle très ancien est fortement déformée et altérée. Elle se présente sous forme de grès schistosés et altérés sur plusieurs mètres en un horizon à dominante argileuse. Ces terrains, très peu perméables, n'autorisent aucune exploitation significative d'eau souterraine. Les faibles circulations d'eau souterraine de nappe libre et superficielle se font à la faveur d'horizons relativement moins argileux et plus en profondeur au gré des fissures et fracture de la roche massive.

Dans ce contexte peu aquifère, l'écoulement des eaux suit la topographie. Localement la pente, faible, conduit les eaux superficielles vers le Nord-Nord est en direction du ruisseau le plus proche. La crête piézométrique, alignée sur la crête topographique, est proche des limites du site au sud-Ouest et dans une zone agricole.

Dans un tel contexte en tête de bassin versant - en accord avec CRUARD qui avait initié très tôt, après parution de l'arrêté, la mise en place de 1 puis 2 piézomètres – il n'est pas apparu nécessaire d'effectuer à posteriori d'étude hydrogéologique ni de réaliser de 3^{ème} piézomètre.

Les piézomètres 1 et 2 sont positionnés respectivement en aval proche et en aval plus éloigné de la station de traitement.

La faible capacité aquifère du sous-sol se constate, au droit du site CRUARD, par la très faible productivité en eau des 2 piézomètre du site. En effet, conformément à la norme, le volume d'eau de ces piézomètres est purgé et ne se renouvelle qu'au bout de plusieurs heures, obligeant à effectuer les prélèvements pour analyse que le lendemain. Dans un tel contexte très peu aquifère, l'infiltration puis la circulation dans le milieu souterrain d'une éventuelle pollution serait très faible et lente.

2 Programme analytique

Le programme analytique a été défini sur la base des produits utilisés au moment de la réalisation du 2^{ème} piézomètre. En 2013, le produit SARPECO 850 a remplacé le produit XILIX GOLD 800. Certaines molécules suivies sont communes mais l'une d'elle, l'IPBC, est nouvelle. Il n'avait pas été proposé de l'ajouter, ce site n'ayant jamais présenté de traces d'impact sur le milieu souterrain. Néanmoins, suite à la remarque de la DREAL, il a été ajouté à la liste des paramètres depuis le 1^{er} semestre 2016. Aucune trace de cette molécule n'a été détectée.